

1- Se rendre sur [la plateforme de préinscription du CDG29](#)

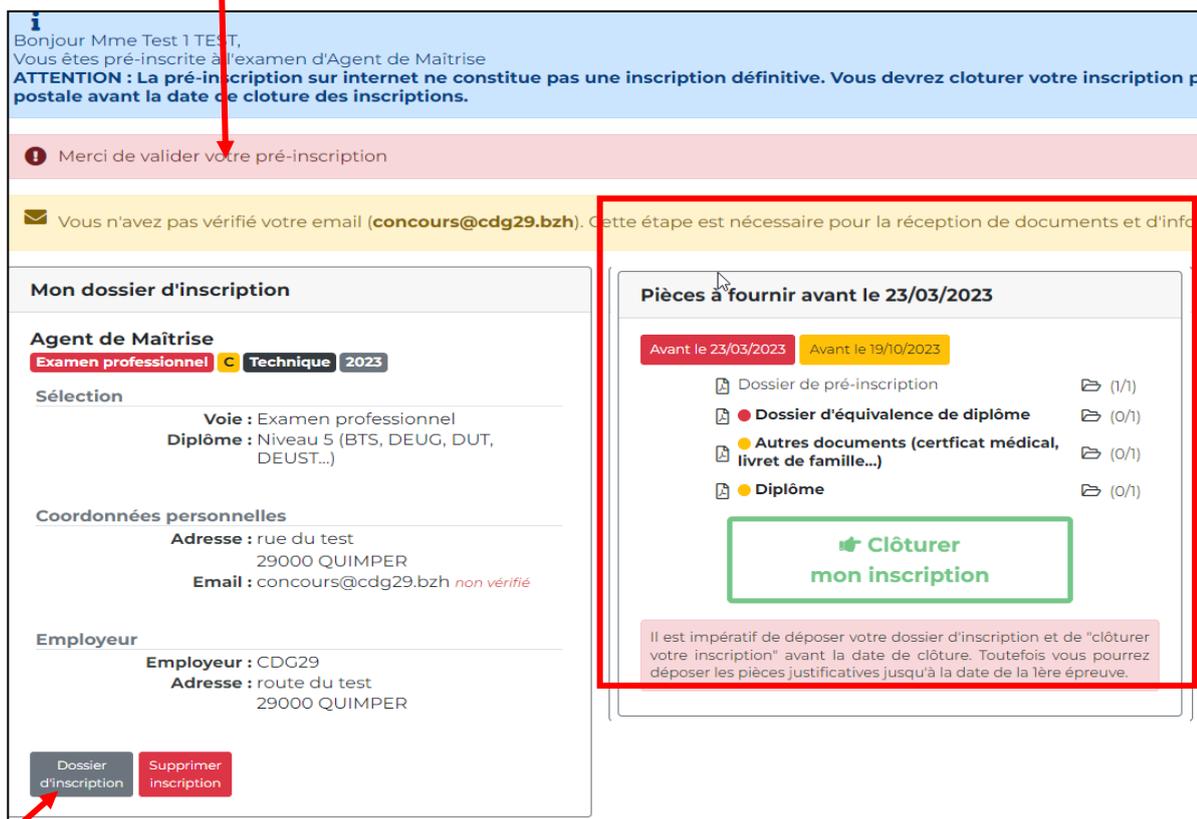
2- Cliquez sur 

3- Renseignez vos codes d'accès : identifiant et le mot de passe choisi lors de votre pré-inscription



4- Vous êtes maintenant sur votre espace sécurisé candidat

5- Vérifiez votre adresse mail



Bonjour Mme Test 1 TEST,
Vous êtes pré-inscrite à l'examen d'Agent de Maîtrise
ATTENTION : La pré-inscription sur internet ne constitue pas une inscription définitive. Vous devez clôturer votre inscription par postale avant la date de clôture des inscriptions.

! Merci de valider votre pré-inscription

✉ Vous n'avez pas vérifié votre email (concours@cdg29.bzh). Cette étape est nécessaire pour la réception de documents et d'infos...

Mon dossier d'inscription

Agent de Maîtrise
Examen professionnel C **Technique** 2023

Sélection
Voie : Examen professionnel
Diplôme : Niveau 5 (BTS, DEUG, DUT, DEUST...)

Coordonnées personnelles
Adresse : rue du test
29000 QUIMPER
Email : concours@cdg29.bzh non vérifié

Employeur
Employeur : CDG29
Adresse : route du test
29000 QUIMPER

Dossier d'inscription Supprimer inscription

Pièces à fournir avant le 23/03/2023

Avant le 23/03/2023 Avant le 19/10/2023

- Dossier de pré-inscription (1/1)
- Dossier d'équivalence de diplôme (0/1)
- Autres documents (certificat médical, livret de famille...) (0/1)
- Diplôme (0/1)

Clôturer mon inscription

Il est impératif de déposer votre dossier d'inscription et de "clôturer votre inscription" avant la date de clôture. Toutefois vous pourrez déposer les pièces justificatives jusqu'à la date de la 1ère épreuve.

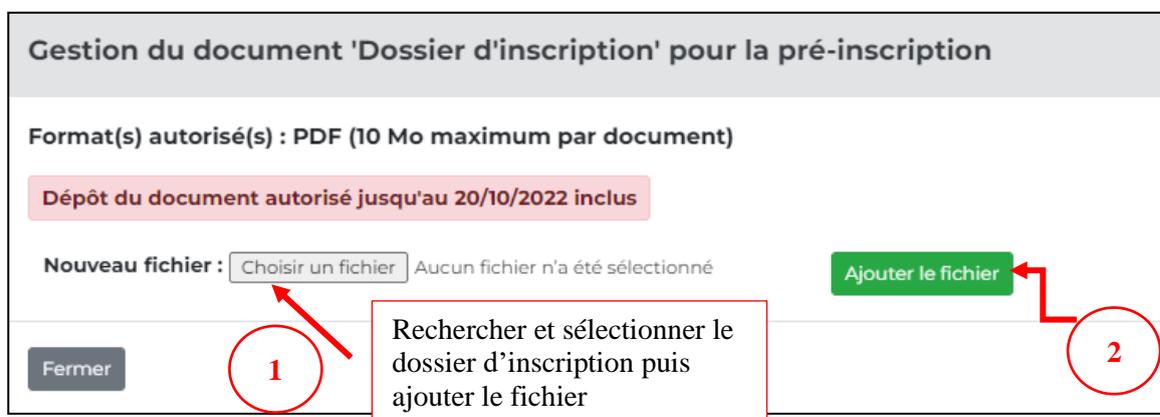
Téléchargez directement votre dossier d'inscription et enregistrez-le sur votre ordinateur.

Votre espace de connexion vous permet de transmettre au CDG29 votre dossier d'inscription et vos pièces administratives... et également télécharger les documents (accusé de réception, convocations aux épreuves, notification de résultats...)

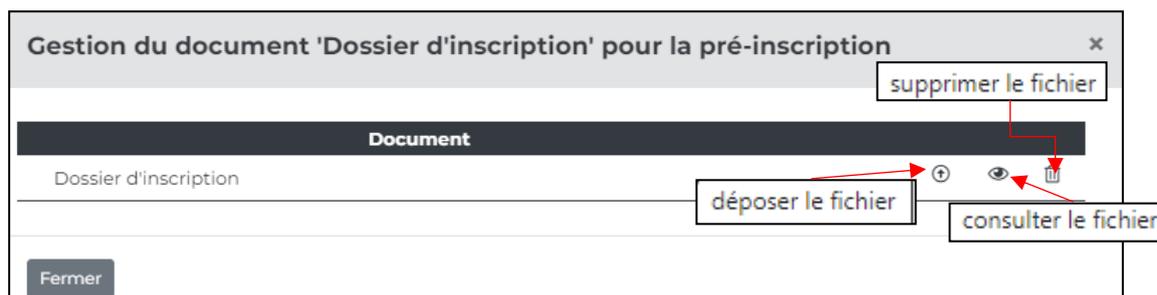
- 6- Ci-dessus, le bloc pour déposer au service concours votre dossier d'inscription ainsi que les pièces administratives demandées
- 7- Pour transmettre votre dossier d'inscription (format PDF seulement), veuillez cliquer sur le dossier :



La fenêtre de téléchargement s'affiche :



Si vous souhaitez remplacer le fichier téléchargé, vous avez la possibilité de supprimer le fichier et de télécharger un nouveau fichier. Cette action doit être faite avant la clôture votre préinscription.



- 8- Une fois que vous avez téléchargé votre dossier d'inscription pour transmission, vous devez cocher la case ci-dessous pour validation. **Cette action vous dispense de signer manuellement la « déclaration sur l'honneur » et la « base concours » :**

Pièces à fournir avant le 23/03/2023

Avant le 19/10/2023

- Dossier de pré-inscription (1/1)
- Autres documents (certificat médical...)
- Dernier arrêté de situation (0/1)
- Etats des services (0/1)

J'ai lu, j'approuve et je signe le dispositif "base concours" et la "déclaration sur l'honneur" présents dans mon dossier d'inscription

[Clôturer mon inscription](#)

Vous pouvez déposer les pièces justificatives jusqu'à la date de la 1ère épreuve.

J'ai lu, j'approuve et je signe la déclaration sur l'honneur et le dispositif base concours présents dans mon dossier d'inscription.

ET cliquer sur « clôturer mon inscription » :



ATTENTION :

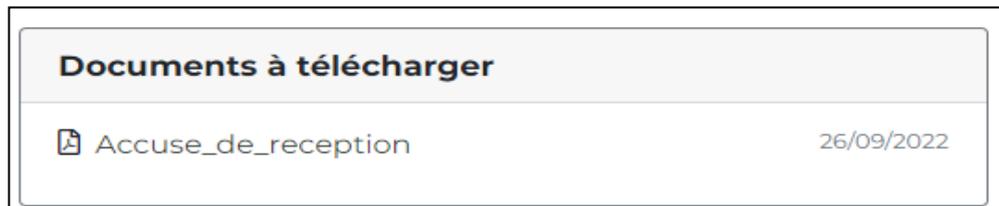
Vous ne pouvez transmettre, qu'une seule fois votre dossier d'inscription, après avoir cliqué sur « clôturer mon inscription ».

9- Pour les pièces administratives (exemples : état des services, dernier arrêté, diplômes...), vous pouvez également les déposer sur votre espace sécurisé jusqu'à la date de la 1^{ère} épreuve.

Pour cela, cliquez sur **le dossier** ci-dessous et allez chercher le document à transmettre



10- A réception de votre dossier, le service concours déposera un accusé de réception sur votre espace de sécurisée candidat. Il est important de vérifier les informations figurant sur ce document pour rectifier toutes erreurs de saisie (adresse, nom, mail, choix de la spécialité...)



11- Le service concours déposera votre convocation 15 jours au plus tard avant la date de l'épreuve d'admissibilité/d'admission.

Important – Suivi de votre dossier d'inscription :

Il conviendra de revenir sur votre espace sécurisé candidat dans les prochains jours afin de vous assurer que le dépôt de votre dossier s'est bien déroulé.

En effet, tant que votre dossier, n'est pas déposé et/ou transféré par le service concours, la mention suivante sera indiquée sur votre espace sécurisé « En attente de réception par votre Centre de Gestion ».

Dès que votre dossier effectivement déposé aura été importé dans le logiciel par le service concours, la mention suivante sera indiquée sur votre espace sécurisé « Dossier reçu en cours d'instruction ».

Si cette mention n'apparaît pas suite au dépôt de votre dossier, contactez le service concours à concours@cdg29.bzh.

Votre convocation à l'épreuve, notification de résultats... seront transmises, par le service concours sur votre espace sécurisé.

Le service concours



Le défaut de renseignements des mentions obligatoires rend impossible votre inscription à cet concours par le Centre de Gestion du Finistère, destinataire de ces renseignements. « La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Finistère. »

territoriale du Finistère. »